

Dossier P.4

Elections municipales et
communautaires

Focus P.7

Charcuterie Morisseau,
la fin d'une histoire



La municipalité et l'Echo des sources
vous souhaitent de bonnes fêtes
et une bonne année 2026.

CÉRÉMONIES DES VOEUX

La Municipalité a le plaisir de vous convier aux traditionnelles cérémonies des vœux.

Cette rencontre avec les habitants nous permet d'échanger et de partager un moment de convivialité.

Afin d'organiser au mieux ces cérémonies, merci de remplir le coupon-réponse ci-dessous et de le déposer en mairie ou nous envoyer un mail à :

mairie@chef-boutonne.fr

Nous vous attendons nombreux.

Chef-Boutonne
Centre Culturel La Verrière,
Salle Laurent Cantet
Vendredi 9 janvier 2026 à 18h30.

UNE SAISON RÉUSSIE AU CHÂTEAU

Comme chaque année, le château de Javarzay a pris ses quartiers d'hiver à la Toussaint.

Le château a attiré plus de 2 500 personnes, soit un peu moins que l'an passé, car les matinées étaient réservées au nouvel Escape Game. Cette nouveauté « Mystères au pays des génies » spécialement con-

çue autour de l'histoire de Jean-François Cail, pour les familles et les touristes, a été ajoutée à l'offre des visites habituelles.

420 participants enthousiastes (soit 110 créneaux réservés) ont résolu les énigmes. Cette animation sera reconduite en 2026.



Château de Javarzay

Crézières

Mairie

Samedi 10 janvier 2026 à 14h.

La Bataille

Salle Marie-Louise Gerbeaud

Samedi 10 janvier 2026 à 15h30.

Tillou

Salle du Tilleul

Samedi 10 janvier 2026 à 17h30.

Coupon-réponse Vœux 2026

à retourner en mairie

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes présentes :

Pour la cérémonie de vœux de :

- | | | | |
|--------------------------|---------------|--------------------------|-----------|
| <input type="checkbox"/> | Chef-Boutonne | <input type="checkbox"/> | Crézières |
| <input type="checkbox"/> | La Bataille | <input type="checkbox"/> | Tillou |



L'EDITO DU MAIRE

L'année 2025 est déjà derrière nous. Place à 2026 !

Je vous souhaite donc, au nom de tous les élus et les agents communaux, une belle année et vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé. Que cette nouvelle année vous apporte aussi de la sérénité, dans ce monde turbulent. Nous en avons tous besoin.

Dans quelques semaines auront lieu les élections municipales et communautaires. C'est pour cela que ce numéro ne comprend aucune information relative aux projets futurs. En effet, ce bulletin ne doit pas être un vecteur de la campagne. Pour autant, nous abordons ici-même les élections avec des informations pratiques. Il est toujours utile de rappeler quelques règles pour ce scrutin local.

Nous arrivons donc à la fin du mandat. Certains élus vont se retirer de la vie électorale. Vouloir devenir et devenir conseiller municipal est un acte citoyen fort, j'en mesure tous les jours l'ampleur.

Certains sortants sont élus depuis une quarantaine d'années. Cette longévité dans la vie locale est une performance à souligner.

Pendant toutes ces années, nous avons travaillé ensemble, lors des séances du conseil municipal, des commissions, des groupes de travail, des comités de pilotage et je peux affirmer que ce travail collectif a toujours été constructif et efficace. Les projets et les réalisations ne sont pas le fait du maire mais bel et bien le résultat d'un travail commun, construit collectivement.

Je tiens donc à remercier tous les élus de la commune pour leur engagement avec une mention particulière pour ceux qui vont cesser cette fonction. Qu'ils aient accompli un seul ou sept mandats, leur dévouement pour notre commune et notre territoire est à honorer. Ils ont donné de leur temps libre ou professionnel pour le bien commun.

Un grand merci pour cet engagement.

THE MAYOR'S EDITORIAL

To optimise this page's layout, the editorial is now translated online. You can find it on our website or by scanning this QRcode:



VIGILANCE FRAUDES EN LIGNE

Les fraudes en ligne se multiplient : faux sites administratifs, faux conseillers bancaires ou fausses livraisons de colis, ...

Les techniques visent à dérober vos données personnelles ou bancaires.

Quelques conseils :

⚠ ne jamais communiquer vos codes par téléphone ou mail

⚠ vérifier l'adresse des sites.

Les administrations ne demandent jamais vos coordonnées bancaires par mail ou par téléphone.

En cas de doute, contactez directement l'organisme, via ses coordonnées officielles.



COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Les fêtes de fin d'année sont terminées et vous ne savez pas quoi faire de votre sapin de Noël qui vous encombre ?

Une solution existe :

Vous pouvez le déposer Place Pré, devant les locaux des Services Techniques, avant le 31 janvier 2026,

dans le bac prévu à cet effet. Ainsi il retrouvera une **nouvelle vie** car il sera broyé et servira au paillage des espaces fleuris de la commune, pour éviter le désherbage et espacer les apports en eau.

Pour votre information, 80 sapins ont été broyés en 2025.

L'écho des sources

Bulletin municipal de Chef-Boutonne N°19 - Janvier Février 2026

Directeur de publication : Fabrice Michelet

Ont participé à ce numéro : Fabrice Michelet, Angélique Boursier, Annie Gonnord, Sophie Robion, Patricia Dufour, Anais Mougin, Christian Goujeau, Nicole Bettan, Christian Aubert

Crédits photos : Mairie de Chef-Boutonne.

Conception graphique :
Aurore Calphy
© Mairie de Chef-Boutonne

Imprimé sur papier recyclé. Tiré à 1650 exemplaires.
Imprimeur : Imprim'RIC 79190 Sauzé-Vaussais

En téléchargement libre sur le site de la mairie :
chef-boutonne.fr

ISSN 2402-7154 (Imprimé)
ISSN 2741-7794 (En ligne)

PROTECTION DU PATRIMOINE : DES CONSTATS OBJECTIFS

Cela fait maintenant 5 ans que la commune déléguée de Chef-Boutonne détient la marque « Petites Cités de Caractère » et souvent, cette distinction est assimilée à des contraintes. Or, cette marque, rassemblant à ce jour 265 communes en France, a pour but de montrer que ces communes, qui sont avant tout dynamiques, disposent de services et veulent **protéger le patrimoine public, privé, bâti ou naturel**.

C'est dans cet esprit que la commune œuvre depuis 2020.

Concernant les règles d'urbanisme, elles ont été modifiées en 2018, avec

l'instauration du règlement « Site Patrimonial Remarquable », protégeant le centre-ville ancien.

Ces règles écrites facilitent grandement l'acceptation des dossiers, puisque chaque habitant peut en prendre connaissance avant toute demande de travaux. Ce qui n'existe pas par exemple à Tillou, qui dispose pourtant d'une protection autour de l'église, au titre des monuments historiques.

Entre 2024 et 2025, 200 dossiers de « déclarations préalables » ont été traités. 90% sont immédiatement acceptées. Parmi les refus, se trou-

vent principalement des dossiers concernant l'installation de panneaux photovoltaïques. Les élus sont en train de travailler sur ce sujet, pour faire évoluer la règle en cours.

Enfin, rappelons qu'un **architecte conseil** assure des permanences gratuitement une fois par mois, pour rencontrer tous ceux qui ont un projet concernant une rénovation extérieure.

Des subventions octroyées par la Fondation du Patrimoine, existent également.



LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES

Les pages de 2025 se tournent et il est temps pour la médiathèque Marguerite Gurgand de faire le bilan de l'année écoulée.

Que de changements ! L'équipe a fait un grand tri au printemps pour ne garder que le meilleur de ses collections, qu'elle complète chaque semaine par des nouveautés pour petits et grands. Environ 6 500 documents sont disponibles, répartis pour moitié entre adultes et jeunesse.

Au 1er novembre, vous étiez **311 inscrits** à en profiter (67 de plus qu'en 2024). En moyenne, 60% des inscrits résident à Chef-Boutonne et 65% sont des femmes.

Les espaces ont également été revus, avec l'achat de nouveaux mobiliers pour les rendre plus confortables et pratiques, avec des étagères plus aérées et un nouveau système de classement des documents pour vous y retrouver plus facilement.



A VOS SACS

En complément du plan communal de sauvegarde, un **document individuel de mise en sûreté** a été élaboré par la sécurité civile.

Sous la forme d'un flyer, il invite chacun d'entre nous à se préparer face aux risques naturels, nucléaires, industriels et autres...

Cet imprimé, joint, vous aidera à vous préparer en quelques minutes.

Un service de vidéo à la demande à la portée de tous !

Pensez à utiliser le **portail numérique** de la Médiathèque Départementale, il vous permet d'accéder à la plateforme « Médiathèque Numérique » pour **visionner des milliers de films, documentaires et séries en un clic** !

Demandez l'activation de votre compte à la médiathèque (sous réserve d'un abonnement actif).

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES : QUELQUES RAPPELS

Les élections municipales et communautaires ont lieu les 15 et 22 mars prochains. Voici le rappel de quelques règles pratiques.

Qui élit-on lors de ces élections ?

Vous allez élire 27 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire, les maires délégués et les adjoints seront ensuite élus par le conseil municipal. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste paritaire composée de 27 candidats.

En même temps, vous élirez 3 conseillers communautaires. Ils représenteront notre commune au sein de la communauté de communes de Mellois en Poitou. Au moment du vote, vous aurez un seul bulletin, où figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez pas séparer.

Par ailleurs, aucun panachage sur le bulletin de vote ne sera accepté, sous peine de nullité.



Comment sont élus les conseillers municipaux et communautaires ?

Les conseillers municipaux seront élus au scrutin majoritaire à la représentation proportionnelle. Si, au terme du 1er tour, l'une des listes obtient plus de 50% des suffrages



Hôtel de ville

exprimés, l'élection est terminée et la répartition des sièges a lieu de la manière suivante. L'équipe en tête bénéficie d'une prime majoritaire égale à la moitié des sièges à pourvoir, arrondie, le cas échéant à l'entier supérieur. L'autre moitié des sièges à pourvoir est répartie en proportion des résultats obtenus par chaque liste.

Comment faire si on est absent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible pour ce scrutin, vous pouvez faire établir une **procuration** pour permettre à une personne inscrite sur une liste électorale de voter à votre place.

- La procuration peut être établie à la brigade de gendarmerie.
- Ce formulaire est accessible aussi sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir en ligne et l'apporter à la gendarmerie.

Plus d'informations :
<http://www.interieur.gouv.fr/>
 Rubrique Élections

Je peux m'inscrire sur la liste électorale jusqu'à quelle date ?

Vous pouvez vous inscrire **jusqu'au 6 février 2026**, pour participer à ces élections.

Rappel des 5 bureaux de vote :

Bureau 1 :

Centre Culturel La Verrière, salle C. Ricard, Chef-Boutonne

Bureau 2 :

Mairie de Chef-Boutonne

Bureau 3 :

Mairie de La Bataille

Bureau 4 :

Mairie de Crézières

Bureau 5 :

Mairie de Tillou

GESTION DES DÉCHETS : DU NOUVEAU POUR LA COMMUNE

La mise en place de la redevance spéciale pour les producteurs de déchets non ménagers, dont notre commune, nécessite de revoir la gestion des déchets dans ses bâtiments et ses cimetières. En effet, la commune fait partie de ces producteurs qui vont payer dorénavant cette taxe. Elle sera payable en fonction du volume des poubelles mises à disposition, pour les ordures ménagères.

C'est pour cette raison que pour les salles des fêtes (salle R. Quiard et du Tilleul), un **tri plus rigoureux** sera demandé aux utilisateurs. Des composteurs ont été installés à proximité de ces salles, afin de trier les biodéchets. De même, des bacs d'emballages ménagers sont également présents.

Pour nos six cimetières, les bacs « ordures ménagères » vont être convertis en bacs de tri. Nous constatons qu'il y a peu d'ordures ménagères dans ces cimetières : seulement des déchets verts, des déchets plastiques, ou des gravats y sont entreposés, d'où la nécessité de

proposer ce tri. Ces solutions vont être mises en place progressivement.

Ces changements et le respect de ces nouvelles règles permettront à la commune de limiter l'impact financier. Nous comptons donc sur vous tous.



CCAS ET FRANCE SERVICES : UNE COLLABORATION AU SERVICE DES HABITANTS

Dans un souci d'efficacité et de proximité, la commune et la communauté de communes ont choisi d'unir leurs forces en mutualisant les services du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et France Services. Cette démarche se traduit par la mise à disposition d'un agent communal, dont le temps de travail est réparti, entre les deux structures. Ceci afin d'optimiser l'accompagnement des habitants dans leurs démarches sociales et administratives.

Le CCAS et France Services s'inscrivent dans une logique complémentaire, leurs actions et leurs compétences étant étroitement liées.

Les missions sont nombreuses : aides financières, dossiers retraite et sociaux, impôts, CAF, CPAM, gestion du Mobilibus, Pass'Piscine...

En travaillant ensemble, ils garantissent une **prise en charge cohérente et continue des habitants**, reçus dans un même lieu, tout en renforçant l'efficacité d'un service de proximité.

- le CCAS accompagne les personnes de notre commune en difficulté, instruit certaines demandes d'aides sociales spécifiques et développe des actions de solidarité locale ;
- France Services facilite l'accès aux démarches administratives, auprès de différents organismes publics en offrant un service adapté.

INFORMATIONS :

CCAS

05 49 29 28 06

ccas@chef-boutonne.fr

FRANCE SERVICES

franceservices.chefboutonne@melloisenpoitou.fr



A gauche, Julie Bouchaud (France Service),
A droite, Isabelle Dubé (CCAS, France Services)



LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE : UNE VALORISATION DE NOTRE TERRITOIRE

Le label « Pays d'Art et d'Histoire » a été créé en 1985 à l'initiative du Ministère de la Culture pour **valoriser les territoires** et le Pays Mellois dispose de cette distinction depuis 2008.

Ce label qualifie des territoires conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants. S'engage alors une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité, afin de mettre en valeur leur patrimoine.

Le PAH apporte à notre commune son savoir, son expertise, lors de visites

architecturales (Eglise Saint-Chartier à Javarzay), sa capacité de médiation lors d'animations variées envers le patrimoine matériel (Renaissance) et immatériel (Paysages du Mellois).

Une collaboration active a aussi permis la réussite de la célébration du 80^{ème} anniversaire de la Libération (brochure largement diffusée).

Un programme élaboré chaque année par le PAH, en collaboration avec les communes, présente diverses options d'animations pour les enfants et les adultes, donnant un éclairage historique voire pédagogique à la commune.



Atelier linogravure par le PAH (20/10/25)



LA MOBILITÉ INCLUSIVE : UN ENJEU SOCIAL SUR NOTRE TERRITOIRE

En milieu rural, la mobilité représente un frein à l'emploi et à l'autonomie. Sur le Mellois, la Maison des Mobilités Inclusives, portée par le CIF-SP (Centre d'Information et de Formation des Services à la Personne), accompagne les personnes en situation d'éloignement professionnel et social.

Forte de plus de 200 accompagnements des personnes en insertion et 63 chauffeurs bénévoles, elle propose un bouquet de solutions de mobilités solidaires, dont le **transport solidaire** en lien avec le CCAS (0,40 €/km pour les adhérents).

Infos et inscriptions :

05 49 29 28 06

ccas@chef-boutonne.fr

Des associations, comme le Secours Catholique, recherchent régulière-

ment des bénévoles, notamment des chauffeurs, ainsi que des véhicules disponibles à la location.

Ces dispositifs, accessibles après validation (Maison des Solidarités, France Travail, Mission locale et CCAS), ont permis presque 1 000 trajets par an et 2 500 km mensuels à l'échelle du Mellois.

Les acteurs engagés :

Le Département soutient la Maison des Mobilités ; la Communauté de Communes et la MSA accompagnent l'auto-école solidaire.

INFORMATIONS :
Maison des Mobilités Inclusives
BETA-Lab
5 rue du Bourgneuf
79 500 MELLE
06 10 82 43 16
06 25 86 38 51
mobilites@cif-sp.org

BILAN ESTIVAL DE LA PISCINE

Le bilan de la saison estivale pour l'année 2025 (du 01/06 au 31/08), s'établit à près de 4 000 entrées.

Parmi celles-ci, 900 enfants ont été accueillis dans le temps scolaire ou durant les vacances avec les accueils de loisirs.

Un tiers des visiteurs seulement provient de Chef-Boutonne.

En tenant compte des piscines de Brioux-sur-Boutonne, Celles sur Belles, Chef-Boutonne, Lezay, Sauzé-entre-Bois et Melle, 35 000 entrées ont été enregistrées en 2025 pour 41 000 en 2024.



CHARCUTERIE MORISSEAU : LA FIN D'UNE HISTOIRE

Le 31 décembre, la charcuterie-traiteur des époux Morisseau fermera définitivement ses portes.

Retour sur leur parcours

Apprentis l'un et l'autre chez M. et Mme Michel Saulnier, charcutiers à Chef-Boutonne, ils ont, après un passage à Paris où ils ont perfectionné leur savoir-faire, repris le flambeau, en achetant le fonds de commerce. C'était le 1^{er} janvier 1985, ils avaient à peine 20 ans.

Très vite, ils ont développé l'activité « traiteur » qui n'a cessé de progresser pour atteindre environ 30 % de leur chiffre d'affaires.

Alors qu'Anne-Marie « tenait » le magasin, Jean-Michel « tournait » avec son camion dans la campagne environnante et ce, jusqu'en 2022. Jusqu'à ce jour, il était toujours présent sur le marché de Sauzé-Entre-Bois.

Après la réfection de leur magasin en 1994 et la mise aux normes du laboratoire en 2001, ils ont acquis l'immeuble où ils habitent, rue du

Docteur Laffitte, suite au décès de M. Saulnier en 2008. Tout au long de leur carrière, ils ont formé vingt-cinq apprentis, dont deux qui se sont installés. Une fierté.

Une page se tourne

Après avoir tout tenté pour que le fruit de leur travail puisse « vivre » après eux, c'est la mort dans l'âme que leur commerce va fermer, sans

aucune proposition de reprise. Ils ont aimé leur métier et malgré leur tristesse de ne pas pouvoir transmettre leur savoir, ils aspirent maintenant à une retraite bien méritée.

Nous leur souhaitons qu'elle soit la plus longue et la plus belle possible.



M. & Mme Morisseau

COOPÉRATION CHEF-BOUTONNE / KPÉLÉ AGAVÉ: UN PROJET AGRICOLE DURABLE

La commune de Chef-Boutonne et l'association A.R.B.R.E.S viennent de signer une convention de partenariat triennal visant à soutenir l'autonomie des agriculteurs de Kpélé Agavé, canton de Kame, au Togo, dans le cadre du jumelage.

Ce nouvel engagement commun porte sur la période 2025-2027 et s'inscrit dans une démarche de coopération tournée vers le développement durable.

Les actions prévues permettront de renforcer les capacités techniques et organisationnelles des agriculteurs, de faciliter l'accès à des formations,

à des outils adaptés et de promouvoir les pratiques agroécologiques pour améliorer la résilience face, au changement climatique.

La commune financerà le projet à hauteur de 10 % du budget total, soit un maximum de 6 000 € répartis sur trois ans.

L'association A.R.B.R.E.S assurera le suivi opérationnel et présentera des bilans réguliers.

Un comité de pilotage se réunira chaque année et un rapport final sera établi en 2028.



Signature de la convention avec M. Laurent, président de l'A.R.B.R.E.S.

Ce partenariat marque une nouvelle étape dans la solidarité entre Chef-Boutonne et Kpélé Agavé, qui se traduira concrètement par le voyage d'une délégation, dont 3 élus, dans quelques jours, à compter du 22 janvier.

JANVIER

SAMEDI 3

LOTO FC BOUTONNAIS

Salle Raymond Quiard

MERCREDI 7

HEURE DU CONTE 4-7 ANS

Histoires d'hiver

Médiathèque Marguerite Gurgand - 15h

VENDREDI 9

BEBES LECTEURS 0-3 ANS

A table !

Médiathèque Marguerite Gurgand - 10h

VENDREDI 9

& SAMEDI 10

CÉRÉMONIES DES VOEUX

Voir page 1

SAMEDI 10

SAINTE-BARBE

POMPIERS DE CHEF-BOUTONNE

Salle des fêtes de Loubigné - 11h

MERCREDI 21

BIBLIO BLABLA

Médiathèque Marguerite Gurgand - 14h

FÉVRIER

MERCREDI 4

HEURE DU CONTE 4-7 ANS

Histoires étranges

Médiathèque Marguerite Gurgand - 15h

VENDREDI 6

BEBES LECTEURS 0-3 ANS

Tous au bain

Médiathèque Marguerite Gurgand - 10h

LUNDI 9

ATELIER CRÉATIF

L'Arbre à Lire

Salle Camille Ricard - 10h

SPECTACLE

L'Arbre à Lire

Salle Laurent Cantet - 15h

Goûter à la suite.

SAMEDI 14

SOIREE SAINT VALENTIN

FOYER CULTUREL / MPT

Salle Raymond Quiard - 19h

MERCREDI 18

BIBLIO BLABLA

Médiathèque Marguerite Gurgand - 14h

VENDREDI 27

SPECTACLE "BAL ENCHANTÉ"

Tralala Lovers

Scènes Nomades (collectif culturel de Chef-Boutonne : Amis du Château, Ciné-Chef, Foyer Culturel)

Centre culturel La Verrière - 20h30

ACTIONS CULTURELLES 2026: DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Le pôle culture et communication vous prépare une programmation culturelle surprenante pour 2026 !

Au menu : de nouvelles « pauses inattendues » dans des recoins méconnus des habitants cet été, des nouveautés pour les adultes à la médiathèque et hors les murs toute l'année, davantage de liens entre le château de Javarzay et la médiathèque.

Aucune discipline artistique ne sera privilégiée afin d'apporter une jolie diversité et contenter le plus grand nombre d'entre vous.

Le patrimoine sera lui aussi mis à l'honneur au fil des mois, dans des formats insolites pour voir les choses... différemment.

Et les enfants ne sont bien sûr pas oubliés, entre les rendez-vous réguliers et les petites surprises, toute la famille sera bien occupée.



Pause inattendue : Lil'Brass Band,
le 8 juillet 2025.

Le saviez-vous ? *L'histoire de la carte de Saint Valentin*

On dit que la première carte de Saint-Valentin connue fut écrite vers 1415 par Charles 1^{er}, duc d'Orléans, emprisonné à la Tour de Londres durant 25 ans. Il adressa à Bonne d'Armagnac, son épouse, un poème qui commence par : "Je suis déjà d'amour tanné, ma très douce Valentinée..." (tanné : usé). Il est conservé à la British Library à Londres.

Les premières cartes étaient coloriées à la main, certaines ornées de dentelles, découpées fa-

çon origami ou toile d'araignée, dissimulant mèche de cheveux ou bijou. Au XIX^e siècle, on imprime les images dans des couleurs vives et, avec l'invention du timbre à bas coût, l'envoi de cartes est possible dans tout le Royaume-Uni et dans le monde entier.

Au fil des ans, les cartes de Saint-Valentin et leurs messages d'amour, ont servi de support publicitaire pour de nombreux produits. N'oubliez pas de la souhaiter !

